



Programme national de certification des entraîneurs

Aperçu du programme

Le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) est un programme de formation et de certification en entraînement offert aux entraîneur(e)s de plus de 60 sports. Le PNCE effectue une transition vers une approche axée sur les compétences, dans le cadre de laquelle les entraîneur(e)s sont :

- formés selon les résultats attendus du PNCE qui répondent aux besoins des participant(e)s auprès de qui ils oeuvrent;
- évalués en fonction d'une norme établie pour l'atteinte des résultats attendus en entraînement.

Qui sont mes participant(e)s?

La nouvelle structure du PNCE tient compte des besoins des participant(e)s, que l'on peut identifier au moyen des profils et des contextes.

Les compétences de base en entraînement sont la transmission de valeurs, l'interaction, le leadership, la résolution de problème et la pensée critique. Ces compétences seront intégrées à toutes les activités de formation et d'évaluation du PNCE.

profil Sport communautaire

Initiation Spc-Init
Participation continue Spc-Cont

profil Compétition

Introduction Comp-Int
Développement Comp-Dév
Haute performance Comp-Hp

profil Instruction

Débutant(e)s Inst-Déb
Exécutant(e)s intermédiaires Inst-Int
Exécutant(e)s avancé(e)s Inst-Av

contexte Initiation

Les participant(e)s de tous âges sont encouragés à participer au sport et on leur présente les éléments de base du sport dans un environnement plaisant, sécuritaire et favorable à l'estime de soi, et ce, peu importe leur niveau d'habileté.

contexte Participation continue

Les participant(e)s de tous âges sont encouragés à poursuivre leur pratique du sport pour le plaisir, la bonne forme physique, l'acquisition d'habiletés et l'interaction sociale.

contexte Introduction

Les enfants et/ou les adolescent(e)s apprennent les habiletés sportives et athlétiques de base dans un environnement plaisant et sécuritaire, où on les prépare habituellement à participer à des compétitions locales et/ou régionales.

contexte Développement

Les adolescent(e)s et les jeunes adultes sont entraînés dans le but de perfectionner leurs habiletés sportives de base et de maîtriser des habiletés et des tactiques plus avancées et on les prépare habituellement à participer à des compétitions provinciales et/ou nationales.

contexte Haute performance

Les jeunes adultes sont entraînés dans le but de perfectionner des habiletés et des tactiques avancées et on les prépare habituellement à participer à des compétitions nationales et internationales.

contexte Débutant(e)s

Les participant(e)s de tous âges ayant peu ou pas d'expérience en matière de sport apprennent les habiletés sportives de base.

contexte Exécutant(e)s intermédiaires

Les participant(e)s, qui possèdent déjà une certaine expérience et quelques habiletés sportives, apprennent à perfectionner leurs habiletés de base et se familiarisent avec des techniques plus complexes.

contexte Exécutant(e)s avancé(e)s

Les participant(e)s, qui possèdent déjà une bonne expérience et de grandes habiletés sportives, apprennent à perfectionner leurs habiletés et leurs techniques avancées.

Que dois-je être capable de faire?

Pour chaque contexte, les organismes nationales de sport (ONS) ont établi des résultats attendus en entraînement qui définissent clairement ce que vous devez être en mesure de faire pour répondre aux besoins des participant(e)s de ce contexte. Communiquez avec votre ONS afin de savoir quel contexte s'applique à vos activités et ce que vous devez faire pour obtenir votre accréditation.

Résultats attendus en entraînement

- Prise de décisions éthiques
- Soutien relatif à la compétition
- Gestion de programme
- Soutien aux athlètes en entraînement
- Analyse de la performance
- Résultats attendus selon les sports (établis par chaque sport)
- Planification d'une séance d'entraînement
- Élaboration d'un programme sportif

Comment obtenir une accréditation?

Les entraîneur(e)s peuvent obtenir trois types d'accréditation dans tous les contextes présentés plus haut :

- ✓ **En cours de formation**
L'entraîneur(e) doit maîtriser d'autres résultats attendus pour terminer sa formation.
- ✓ **Formé(e)**
L'entraîneur(e) a terminé sa formation en ce qui a trait aux résultats attendus.
- ✓ **Certifié(e)**
L'entraîneur(e) a été évalué(e) en fonction des résultats attendus et a accepté de se conformer au Code de déontologie du PNCE.

Pour plus de renseignements, voir le site www.coach.ca

Le Programme national de certification des entraîneurs est un programme auquel collaborent le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux de sport ainsi que l'Association canadienne des entraîneurs.



Association canadienne des entraîneurs

